

CNR Santé

RESTITUTION REGIONALE LE 14 DECEMBRE 2022

Le ministre chargé de la santé et de la prévention a fait trois annonces :

- L'Ile de France a formulé 240 propositions avec un ancrage local fort et une dynamique de temps long.
- 20 millions d'euros figurent au FIR (fonds d'intervention régional) pour permettre le financement d'un projet CNR Santé par département. La décision sera prise en janvier.
- Un sondage : " les franciliens et le système de santé" sera prochainement mis en ligne sur le site de l'ARS. Il souligne les priorités que sont l'environnement, la lutte contre les addictions ainsi que la santé mentale.